

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1243

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 38

I. – À l’alinéa 108, substituer aux mots :

« un barème progressif »

les mots :

« des barèmes progressifs ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« fixé »

le mot :

« fixés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.